

## Baignade et pataugeoire

1

Ce qu'il faut savoir...

*Les articles 97 et 104* du RSGEE prescrivent les obligations d'une RSG à l'égard de la sécurité d'une structure d'escalade, d'une balançoire, d'une glissoire ou de tout équipement de même nature (équipement de jeu) installé respectivement à l'extérieur et à l'intérieur de la résidence.

*L'article 97* réfère à l'obligation de la RSG de s'assurer que l'équipement de jeu extérieur est installé selon les instructions du fabricant. Ces instructions peuvent notamment comporter des exigences à l'égard de l'ancrage au sol, de la zone de dégagement ou encore des matériaux constituant la surface sur laquelle est aménagé l'équipement de jeu.

*L'article 104* réfère à l'obligation, pour tout prestataire de services de garde, de s'assurer que l'équipement de jeu intérieur est installé et utilisé selon les instructions et les conditions d'utilisation du fabricant.

Extrait :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/courrier-mf-avril2017.pdf>

♥[Pour la sécurité lors des baignades en piscines et le choix des dispositifs de flottaison :](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/prevention-blessures/securite-matiere-baignade.html#a2)

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/prevention-blessures/securite-matiere-baignade.html#a2>

### L'entretien de la pataugeoire

- La pataugeoire utilisée en service de garde contient généralement peu d'eau et ne possède pas de système de filtration.
- Comme l'eau s'y réchauffe rapidement au soleil et que plusieurs enfants s'y ébattent en même temps, elle peut devenir un milieu propice à la prolifération des micro-organismes.
- Pour l'utilisation quotidienne, la remplir d'eau fraîche et, par la suite, la vider et la désinfecter après chaque usage.
- Pour la désinfection quotidienne, utiliser la solution désinfectante avec de l'eau de Javel recommandée (1/9).
- Vaporiser la pataugeoire et la frotter avec un chiffon : la rincer à l'eau fraîche et la laisser sécher à l'air libre.
- Si l'intervalle entre deux utilisations est prolongé, laver et rincer avant de réutiliser. Autrement, un simple rinçage suffit.

*Extrait La santé des enfants en services de garde éducatifs, Les publications du Québec, sept 2002, p.102*

### Baignade, pataugeoire et « gastro » !

#### Qu'est-ce qu'une baignade pour une spécialiste des microbes?

Une baignade n'est ni plus ni moins qu'une mise en suspension dans l'eau des bactéries, des champignons, des virus et des saletés se trouvant sur la peau de tout le corps, y compris le fessier! Il y a quelqu'un dans ce vaste monde qui s'est amusé à calculer la quantité de selles dissoutes par personne à chaque baignade. Le résultat : 0.14 gramme, soit la grosseur d'un petit pois (CDC).

*Un remplissage = 1 période de baignade, 1 désinfection*

*Une baignade AM et PM = 2 remplissages et 2 désinfections*

## Baignade et pataugeoire

2

Appétissant, n'est-ce pas? Pourtant, la majorité du temps, ça ne cause pas de problème et nul besoin d'interdire la baignade à jamais.

Cependant, en service de garde, lorsque plusieurs enfants se baignent dans une pataugeoire dont l'eau n'est pas chlorée ou filtrée, cela peut occasionner une transmission des infections aux autres enfants qui se baignent en leur compagnie.

### Que devons-nous faire pour limiter la transmission des germes par la baignade dans notre service de garde?

- Privilégier les jeux d'eau de type douche ou arrosoir qui déversent de l'eau propre continuellement et où l'eau est immédiatement évacuée. C'est encore la meilleure option pour limiter les risques.
- Si vous avez des pataugeoires et que vous voulez continuer de les utiliser, suivez à la lettre les directives du Comité de Prévention des Infections dans les CPE.
- Apprenez aux enfants à ne pas avaler l'eau des pataugeoires et évitez de mettre à leur disposition des objets qui les incitent à le faire (verres, petits plats, etc.). Trouvez des objets non incitatifs, comme les ballons.
- Si un enfant a eu un épisode de diarrhée, dirigez-le vers des bacs d'eau ou des jeux d'eau du style «douche» pour environ deux semaines. Notez lorsque l'enfant pourra se baigner à nouveau dans les pataugeoires.
- Vous trouvez cela sévère? Sachez qu'un enfant qui a eu un épisode de diarrhée produit des germes contagieux plusieurs jours (voire plusieurs semaines, comme la salmonellose) après que ses selles soient redevenues normales!

### Vous vous sentez à l'abri grâce au chlore?

- Sachez que le chlore doit se trouver en quantité suffisante, et ce, d'une manière constante pour pouvoir effectuer son pouvoir désinfectant. Le chlore ne tue pas instantanément les germes dans l'eau, cela prend un certain temps et c'est justement pendant ce temps que la transmission des infections peut se faire.
- De plus, les pataugeoires sont remplies d'eau du robinet qui est chlorée, mais la quantité de chlore est insuffisante pour assurer la sécurité lorsque plusieurs enfants s'y baignent! Y ajouter du chlore est plutôt risqué, car un surdosage pourrait être aussi nocif.

*Extrait Guide Objectif Gastro Minimum, Collection Germaction, déc 2005, 60 p disponible à la boutique d'educatout.  
<https://www.educatout.com/edu-conseils/sante-hygiene/gastro/baignade-pataugeoire-et-gastro.htm>*

♥ ♥ ♥ Vérifiez avec votre municipalité les règlements en vigueur.

♥ ♥ ♥ La charte des indices de chaleur disponible sur notre site peut également être un outil précieux en temps de canicule.

*Un remplissage = 1 période de baignade, 1 désinfection  
Une baignade AM et PM = 2 remplissages et 2 désinfections*